

INTERPELLATION

Location de jardins

~~Une stratégie climatique pour la commune~~

Lors de la récolte d'idées pour l'Agenda 2040, le projet d'un jardin participatif a été émis. Nous avons mené une réflexion en ce sens et avons constaté que dans le village, de nombreux jardins sont laissés en jachère. Il serait certainement intéressant de cultiver ces espaces en mettant en relation leurs propriétaires et les habitants désireux de jardiner.

Nous pensons que cette mise en relation pourrait se faire de manière très aisée via le site internet de la Commune, à l'image de la page dévolue à l'immobilier (je cherche/j'offre). Les propriétaires pourraient prêter ou louer leur terre, et les jardiniers amateurs pourraient également annoncer leur souhait de prendre en main des espaces verts.

Afin que les jardins puissent être préparés pour la prochaine récolte de 2025, il conviendrait de communiquer dans les prochaines semaines sur le sujet, afin que les intéressés puissent se mettre en relation.

Par ce faire, la Commune répondrait à certains objectifs de son Agenda dans le domaine de la promotion du vivre ensemble et de la convivialité.

Manila Monti Charmillot



Nathalie Mercier



Séance du conseil général, Tramelan, le 17.02.2025

Interpellation : Mandat à la Commission de gestion pour l'étude des dépassements de crédits d'investissement pour les travaux communaux en 2024

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous souhaitons attirer l'attention du Conseil général et du Conseil municipal sur la problématique préoccupante concernant la gestion financière des travaux communaux réalisés en 2024. Plusieurs travaux ont entraîné des dépassements importants des crédits d'investissement initialement budgétés et acceptés par le Conseil général.

Ces dépassements ont des conséquences notables sur les finances communales, compromettant potentiellement d'autres projets de la Commune. Une analyse approfondie semble ainsi nécessaire afin de comprendre les raisons de ces écarts et d'en tirer des enseignements pour une meilleure gestion future.

À cet effet, il nous semble nécessaire que la Commission de gestion prenne pour mandat en 2025 de :

1. **Examiner en détail les causes des dépassements budgétaires**, notamment en identifiant les éventuels facteurs techniques, administratifs ou organisationnels ayant conduit à ces écarts.
2. **Évaluer les processus décisionnels** ayant permis ces dépassements et la gestion du suivi financier des travaux.
3. **Proposer des recommandations** pérennes visant à renforcer le contrôle des dépenses et à prévenir de tels dépassements à l'avenir.

Cette démarche pourrait permettre de garantir une gestion financière rigoureuse et transparente des ressources publiques, tout en préservant la confiance des citoyennes et citoyens de Tramelan envers leurs institutions.

Pour le Parti socialiste Tramelan,

Jean-Philippe Joubert

